

Louvain-la-Neuve, 25 janvier 2011

Colloque UCL – 27 et 28 janvier 2011

La violence des jeunes, entre peur sociale et politiques sécuritaires

L'actualité convoque de manière récurrente la question de la violence juvénile. S'entrecroisent dans les discours médiatiques la figure de l'enfant victime, à laquelle l'opinion se montre de plus en plus sensible, et celle du jeune agresseur, qui est au contraire l'objet de diabolisation. Depuis les années '90, pouvoirs publics, intervenants sociaux et acteurs associatifs sont sommés de proposer des mesures de prévention et de traitement à l'égard d'une violence perçue comme exponentielle. Saisi par cette demande sociale, le personnel politique a fait de la sécurité et de la gestion des risques sociaux un nouveau mode de gouvernementalité.

Une recherche UCL menée par une équipe pluridisciplinaire (historiens, criminologues, sociologues), vise à étudier dans la longue durée les conditions sociopolitiques d'émergence de comportements et situations désignés comme violents, dont les jeunes seraient auteurs et/ou victimes. Ce colloque se propose d'explorer cette problématique en quatre temps :

- Violences juvéniles : la construction d'un problème social

Un grand flux d'informations liant de façon causale les jeunes à la violence nous submergent depuis presque un demi-siècle. Ces informations finissent par occulter les procédures qui font que ce couplage est plus artificiel qu'il paraît. Comment déconstruire ce qui est de l'ordre du « sens commun » ? Plus spécifiquement, cette session du colloque s'attache à penser les relations entre les différentes catégories d'acteurs qui contribuent à la construction sociale de la violence juvénile (champ politique, scientifique, médiatique, acteurs publics et privés de la sécurité).

- Jeunes, violences, médias : des paniques morales aux discours de peur

L'analyse du concept de panique morale permet de comprendre le processus d'emballlement déclenché à la suite d'un événement mineur et pourtant perçu comme une grave menace à l'ordre moral ou social. Ce concept est particulièrement éclairant dans sa capacité à faire ressortir le processus de désignation et de stigmatisation d'un coupable (tel que les images violentes) et le processus de distorsion des faits.

- Violences juvéniles sous expertise(s)

Dans la construction historique du problème social que constitue la violence juvénile, le rôle de l'expertise est primordial. La violence, phénomène intime et social, étroitement associé avec l'état de jeunesse, oscille entre l'objectivité de ses manifestations et la subjectivité de sa perception. L'expert, agissant au cœur ou à la lisière du système institutionnel de protection de la jeunesse, peut être celui qui recueille cette expression et celui qui la met en forme. Ainsi, l'expérience de la violence chez les jeunes est médiatisée par les formes de discours savants que produisent les experts. Médecins, psychiatres, puis psychologues, pédagogues, sociologues et anthropologues ont investi la question de la jeunesse irrégulière, contribuant ainsi à la définition d'une population-cible pour les politiques publiques.

- Ville, violence et jeunesse en Europe

Avec la jeunesse, l'espace urbain agit aux yeux de l'opinion comme facteur étiologique de la violence. La concentration des jeunes en milieu urbain engendre l'émergence de 'cultures de la jeunesse', un phénomène qui se confirme au sein des villes européennes pendant l'entre-deux-guerres et à l'issue de la 2^e guerre mondiale. Ces concentrations d'une jeunesse populaire au sein des villes alarment le monde adulte contemporain qui réagit par diverses tentatives d'encadrement de la jeunesse au moyen de mesures 'disciplinaires' comme l'obligation scolaire ou le service militaire obligatoire.

La problématique de la violence des jeunes dans l'espace public urbain n'a pas encore fait l'objet de synthèse. L'enquête historique constitue dès lors un outil précieux permettant l'analyse comparée et chronologique de comportements, représentations, régulations et réactions pénales à l'égard de la violence, à des échelles différentes.

INFOS PRATIQUES

Infos : <http://www.uclouvain.be/colloque-jeunesse>

Où et Quand ? 27 et 28 janvier 2011 – Pianofabriek, rue du Fort, 35 à 1060 Bruxelles

Qui ? David Niget, chargé de recherche au centre d'histoire du droit et de la justice : 0487 55 35 10